

Budget de fonctionnement 2020

Discours de la mairesse

C'est avec plaisir et beaucoup de fierté que je vous présente le budget 2020 de l'arrondissement. La préparation de ce budget permet aux membres du conseil d'établir leurs priorités pour la prochaine année. Ainsi, tout en assurant une saine gestion des finances publiques, nous allons accélérer la transition écologique de notre arrondissement, améliorer les services aux citoyens, renforcer la vie communautaire et favoriser le développement d'une économie verte et ancrée dans la communauté.

Pour réaliser ces objectifs, le budget de fonctionnement 2020 est établi à un peu plus de 60 M \$, une hausse de près de 1,5 M \$ par rapport au budget de 2019.

Ces dépenses sont financées grâce aux transferts provenant de l'administration municipale centrale. À ce montant s'ajoutent les revenus provenant de sources locales (location d'installations, occupation du domaine public, etc.) ainsi que la taxe locale relative aux services. Les revenus autonomes s'élèveront à un peu plus de 1,5 M \$ en 2020, soit 6% de moins qu'en 2019, en raison de la mise en place de l'Entente Réflexe Montréal, laquelle prévoit que les écoles ne sont plus facturées pour la location d'installations récréatives.

Faits saillants

La dotation budgétaire allouée à l'arrondissement est le reflet de plusieurs décisions de l'administration municipale. La Ville-centre a ainsi mis à jour les paramètres de la Réforme du financement des arrondissements (RFA) en majorant le budget de 1 %. Pour Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, cela représente une somme de 1 367 000 \$.

L'arrondissement doit assumer les indexations de coûts globaux relatifs à la main-d'œuvre, à la facturation immobilière, au marquage, à la signalisation et aux réparations des nids de poules, le tout totalisant la somme de 931 900 \$ pour 2020. Des transferts budgétaires totalisant 57 200\$ ont aussi été versés à la ville-centre et à l'agglomération.

Par ailleurs, l'arrondissement a réduit certains coûts, notamment en matière contractuelle, ainsi qu'au niveau des dépenses énergétiques pour un total de 405 300 \$.

Les priorités du conseil

Le concept de villes est en pleine mutation et ce, à travers le monde. Les villes ne sont plus appelées à n'intervenir que dans le domaine de la voirie, de l'urbanisme ou des services publics tels que l'eau, les égouts ou la sécurité. De plus en plus, elles se voient confier de nouvelles responsabilités, notamment dans les domaines social, environnemental et économique. De plus, le phénomène des changements climatiques nous oblige à modifier nos façons de faire et chercher à réduire au maximum notre empreinte carbone.

Dans ce contexte, et afin de faire face à ces enjeux nouveaux, le conseil a choisi de créer deux nouveaux postes au sein de l'arrondissement. Une ressource en développement économique qui sera chargée de développer le commerce de proximité, et une agente en développement durable qui veillera à ce que l'arrondissement complète sa transition écologique et intègre de nouvelles façons de faire afin de réduire son empreinte carbone, et ce, dans toutes les sphères d'activités.

De plus, le conseil d'arrondissement reconnaît l'importance du milieu communautaire pour assurer des services aux citoyens. Nous allons donc augmenter les contributions financières aux organismes de 2 % afin de les aider dans leur mission. Des sommes additionnelles sont aussi prévues pour l'entretien des aménagements dans les parcs, les plantations, l'entretien des pelouses de même que pour l'élaboration d'un plan d'action pour la gestion des boisés, milieux naturels et milieux humides qui sont nombreux dans notre arrondissement.

Une autre de nos priorités concerne le développement et la consolidation des secteurs industriels et commerciaux. Nous allons bonifier l'offre de services à leur endroit. La sécurisation de nos rues et le traitement des requêtes en circulation seront également priorités par l'ajout d'un agent technique en circulation et stationnement. Et enfin, un montant est prévu pour la mise en opération de la piscine Hans-Selye, dont l'inauguration a eu lieu cette année.

Toutefois, la réserve de près de 160 000 \$ pour les imprévus et les grands projets est maintenue.

Taux de taxation

Pour l'exercice financier 2020, le taux de taxation passe de 0,0848 \$ / 100 \$ d'évaluation à 0,0843 \$ / 100 \$ d'évaluation. Ainsi, si la hausse de la taxe foncière générale décrétée par la ville-centre est fixée à près de 2 % pour 2020, l'effet réel sur le compte de taxe de la majorité des ménages devrait se rapprocher ou être équivalent au niveau des taxes actuelles.

L'objectif du conseil d'arrondissement est d'offrir les meilleurs services aux citoyens tout en poursuivant le développement de notre territoire de façon responsable et durable. Nous nous projetons vers l'avenir en rêvant d'un arrondissement où nos enfants et petits-enfants pourront naître, grandir, étudier et travailler et où nos aînés pourront vivre en sécurité dans un environnement sain, agréable et dynamique.